



Réviser pour l'examen ou l'auto-évaluation  
en vue de la (re)certification de l'IBLCE®

**Formation en E-learning**

Le CREFAM 3.0, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- ✓ est un organisme de formation continue enregistré sous le n° de déclaration d'existence 840070141607 auprès du préfet de région d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- ✓ est certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant une expérience d'accompagnement dans le domaine de l'allaitement maternel, à l'**examen international organisé par IBLCE<sup>1</sup>** (organisme d'accréditation des IBCLC<sup>2</sup>).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation  
des pratiques  
professionnelles en  
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour  
l'amélioration des  
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels  
de renforcer leurs  
compétences relationnelles  
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser  
la recherche sur  
l'allaitement maternel  
en France**

<sup>1</sup> IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

<sup>2</sup> International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par l'IBLCE®.

# Présentation de la formation

## Public concerné

Cette formation vous concerne si vous êtes :

- ◆ Médecin, sage-femme, puéricultrice, auxiliaire de puériculture ou autre professionnel exerçant dans le domaine de la périnatalité
- ◆ Professionnel de la petite enfance soutenant des mères allaitant
- ◆ Bénévole accrédité d'un groupe de soutien de l'allaitement maternel ou de la parentalité

Prérequis :

- ◆ Être consultant en lactation certifié par l'IBLCE® ou préparer l'examen de l'IBLCE®
- ◆ Disposer d'un ordinateur avec une caméra et un micro et d'une connexion internet fiable



Pour les personnes en **situation de handicap ou de difficultés médico-psychosociales**, merci de contacter **Aurélie Ropraz, référente handicap du CREFAM 3.0** pour identifier les aménagements possibles.

## Date, durée et lieu de la formation, date limite d'inscription

Cette formation est proposée en e-learning.

L'accès à la plateforme de formation virtuelle est permanent (sauf période de mise à jour).

La date limite d'inscription : 30 juin de l'année du passage de l'examen international de l'IBLCE® pour avoir le temps de réviser après votre tentative à l'examen blanc.

Durée de la formation : 4 h.

Temps de travail personnel estimé : environ 20 h.

La demande d'inscription est complétée en ligne et les participants signent un engagement de confidentialité qui précise que les moyens et outils pédagogiques mis à disposition par le CREFAM 3.0 pour la formation lui sont exclusivement destinés.

A réception de la contractualisation et du règlement de la formation, vous recevez par mail vos codes d'accès à la plateforme. Les accès sont possibles jusqu'au 31 décembre 2025.

## Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants :

- ◆ se seront entraînés aux modalités particulières de l'examen ou de l'auto-évaluation de l'IBLCE®
- ◆ auront testé et mis à jour leurs connaissances sur les thèmes du programme de l'examen de l'IBLCE®
- ◆ auront défini leur plan personnel de révision pour la certification ou la recertification de l'IBLCE®.

## Programme de la formation

*Le CREFAM 3.0 a été reconnu par l'International Board of Lactation Consultant Examiners® (IBLCE®) en tant que Prestataire Privilégié pour le programme de points de reconnaissance de l'éducation continue (CERP) répertorié. La détermination de l'éligibilité aux CERP ou du statut de prestataire CERP ne signifie pas que l'IBLCE® confirme ou évalue la qualité de la formation. INTERNATIONAL BOARD OF LACTATION CONSULTANT EXAMINERS®, IBLCE®, INTERNATIONAL BOARD CERTIFIED LACTATION CONSULTANT® et IBCLC® sont des marques déposées de l'International Board of Lactation Consultant Examiners®.*

**Ces CERP ont été attribués au préalable par l'IBLCE® avec un numéro d'enregistrement. Cet engagement de notre part auprès de l'IBLCE®, facilite vos démarches au moment de la recertification car l'attestation de CERP est le seul justificatif à transmettre.**

À titre indicatif, cette formation donne lieu à **4 CERP L**.

- ◆ **Lectures préalables** pour réviser et mettre à jour les connaissances (temps de lecture estimé, environ 15 h)
- ◆ **Examen blanc : 4 h** pour répondre aux 175 questions de l'examen
- ◆ Après la réalisation de l'examen, **relecture de vos réponses avec les ressources associées** (temps de travail estimé 4 h 00)
- ◆ Définition de votre plan de révision (30')

## Méthodes et moyens pédagogiques

Chaque stagiaire a accès à la plateforme de formation du CREFAM 3.0 avec :

- ◆ les questions d'entraînement à l'examen (175 questions à choix multiples, dont 100 s'appuient sur un support photographique fourni)
- ◆ les commentaires et ressources associés aux réponses
- ◆ la liste de documents complémentaires et de vidéos disponibles sur internet.
- ◆ les suggestions de lecture
- ◆ le forum d'échanges et discussions

Tout au long de la formation, un formateur consultant en lactation certifié par l'IBLCE® modère le forum et répond aux questions des stagiaires.

L'ensemble du processus facilite la mémorisation et l'intégration des apports théoriques et pratiques de la formation.

La formation se termine par l'élaboration d'un plan personnel de révision.

## Modalités d'évaluation

Les participants sont sollicités pour exprimer leurs attentes au moment de leur inscription.

Une évaluation préliminaire est réalisée par un questionnaire sur les pratiques et les connaissances.

Pendant le module, les stagiaires répondent aux questions d'entrainement à l'examen sur une plateforme de formation virtuelle.

Les réponses aux questions sont commentées et documentées pour permettre à chaque participant d'approfondir ou renforcer ses connaissances sur le sujet.

Le formateur référent est disponible par mail pour les questions pédagogiques. Les participants peuvent contacter le CREFAM 3.0 pour une assistance technique sur la plateforme virtuelle.

En fin de formation, les participants remplissent un questionnaire d'évaluation des acquis ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Trois mois après la fin de la formation, les participants complètent une évaluation à distance sur la mise en œuvre de l'évolution des pratiques envisagées en fin de formation et sur la satisfaction des participants.

## Documentation

Les stagiaires ont accès, via la plateforme, à :

- ◆ des ressources associés aux réponses des questions d'entrainement à l'examen de l'IBLCE®
- ◆ un fond documentaire
- ◆ une liste de documents complémentaires et de vidéos
- ◆ des suggestions de lecture

Les questions d'examen et leurs commentaires sont la propriété exclusive du CREFAM 3.0, ils sont strictement soumis au copyright et ne peuvent être transmis ou copiés sans l'autorisation du formateur référent.

## Formateurs

Le formateur référent est **Danièle Garréton**, consultante en lactation IBCLC, sous la supervision du Dr Laure Marchand-Lucas.

## Coût de la formation

Ce coût ne comprend pas les éventuels frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

**Tarif avec prise en charge : 245 €**

**Tarif individuel : 185 €**

**Tarif de maître de stage du CREFAM : 110 €** (exclusivement en cas de financement personnel)

- ◆ **Dans le cadre d'un contrat individuel**, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail) et après réception du règlement.
- ◆ **Dans le cadre d'une convention**, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire et après réception du règlement.

Le règlement s'effectue par virement à réception de la facture.

Merci de prendre contact avec notre responsable administrative pour des modalités particulières de règlement.

Pour les consultants en lactation certifiés par l'IBLCE® souhaitant devenir maître de stage, merci de contacter le CREFAM 3.0.